



Revue de presse du 21 février 2014

- EDF détaille les coûts du « grand carénage » ;
- Pour l'ASN, la prolongation des réacteurs d'EDF au-delà de 40 ans n'est « pas acquise » ;
- DUS : le recours d'Alstom contre EDF rejeté par la justice ;
- Etape majeure pour Gazpar

EDF – ACTU ENERGIES DU 21-02-2014

EDF détaille les coûts du « grand carénage »

Dominique Minière, directeur délégué à la direction Production-Ingénierie d'EDF, a détaillé hier les coûts du plan lors d'une audition devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la filière nucléaire. EDF prévoit de mener pour 55 milliards d'euros de travaux de maintenance sur ses 58 réacteurs français à l'horizon 2025. Sur cette enveloppe, 10 milliards d'euros concernent des investissements de mise aux normes des centrales après la catastrophe de Fukushima. Par ailleurs, 20 milliards d'euros sont également prévus pour améliorer la sûreté des réacteurs, « *lors des arrêts de tranche, et notamment des visites décennales* » menées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), a ajouté le responsable.

Enfin, 15 milliards sont consacrés à « *la maintenance lourde des grands composants* » et 10 milliards « *au titre d'autres projets patrimoniaux (environnement, risque incendie, risque grand chaud-grand froid)* ». Dominique Minière a rappelé la volonté d'EDF d'étendre la durée de vie de ses centrales au-delà de 40 ans. « *La plupart des grosses opérations auront été menées d'ici 2025* », a-t-il indiqué. « *Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'autres opérations à mener derrière* », notamment sur des réacteurs de 1 300 MW, qui sont un petit peu plus jeunes, a souligné le responsable. Elles seront « *plutôt à faire autour de 35-40 ans* » de durée de vie pour ces vingt réacteurs, contre « *25-30 ans* » pour les 34 réacteurs de 900 MW, de génération plus ancienne. (AFP du 20/02)

Pour l'ASN, la prolongation des réacteurs d'EDF au-delà de 40 ans n'est « pas acquise »

C'est ce qu'a réaffirmé hier le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Pierre-Franck Chevet, à l'Assemblée nationale, lors d'une audition devant la commission d'enquête sur la filière nucléaire. De par leur conception, « *les centrales ont été dimensionnées pour 40 ans* » d'exploitation et il y a « *bien des sujets de sûreté majeurs à regarder à cette échéance* » avant d'autoriser la poursuite de l'exploitation des réacteurs demandée par EDF, a-t-il indiqué. « *Il peut y avoir des phénomènes de vieillissement sur certains composants des centrales, qu'on doit regarder d'autant plus attentivement que ces composants ne sont pas nécessairement remplaçables* », a souligné le gendarme du nucléaire. Les demandes de prolongation d'exploitation des centrales seront en outre évaluées à l'aune des critères de sûreté, plus stricts, applicables à la troisième génération de réacteurs, comme l'EPR de Flamanville, a-t-il rappelé.

Tous les réacteurs, « *qui ne sont pas nécessairement dans le même état* », seront examinés au cas par cas, en tenant compte de leurs spécificités et des faiblesses éventuellement constatées, a ajouté Pierre-Franck Chevet, citant en exemple la cuve du réacteur de Tricastin-1 et les enceintes de confinement de la centrale de Belleville-sur-Loire. La sûreté des piscines de stockage des combustibles usés et la capacité à refroidir l'enceinte en cas d'accident grave seront également surveillées très attentivement. Les discussions sur cette prolongation ont déjà débuté avec EDF, qui doit remettre ses propositions à l'ASN. « *Nous estimons qu'on sera en mesure d'émettre un premier avis en 2015 ; l'avis final générique pourrait intervenir en 2018 ou 2019, sachant que de toutes manières nous serons ensuite amenés à nous prononcer réacteur par réacteur* », a-t-il dit. (AFP du 20/02)

DUS : le recours d'Alstom contre EDF rejeté par la justice

Alstom a indiqué hier que la justice avait rejeté son recours contestant son élimination d'un appel d'offres d'EDF pour équiper ses 58 réacteurs nucléaires français en diesels d'ultime secours (DUS) destinés à renforcer leur sécurité. « *Alstom et (son partenaire allemand) MAN prennent acte de la décision du juge des référés* », a indiqué la porte-parole de l'équipementier. « *La procédure engagée constitue une situation spécifique et isolée qui ne remet pas en question le partenariat de longue date établi entre Alstom et EDF dans tous les domaines énergétiques et partout dans le monde* », a-t-elle ajouté. (AFP du 20/02, Les Echos du 21/02)

Etape majeure pour Gazpar

GrDF a sélectionné les fabricants qui seront chargés de réaliser et d'assembler son futur compteur de gaz communicant. La filiale de GDF SUEZ a prévu d'installer 11 millions de compteurs entre 2016 et 2022, au rythme de 10 000 appareils par jour. L'investissement atteindra le milliard d'euros. « *La dimension du projet explique que l'appel d'offres a duré près d'un an, avec la nécessité de s'assurer de la parfaite fiabilité de nos partenaires*, explique Sandra Lagumina, directrice générale de GrDF. *Nous avons souhaité dès le départ que toute la partie intelligente de Gazpar soit implantée en France.* » Quelque 1 000 emplois directs devraient ainsi être créés dans le cadre de ce chantier. Sept sociétés ont ainsi été retenues. Elles se partageront la construction et l'assemblage des compteurs, des concentrateurs et des modulateurs radio.

Des étapes clés de la fabrication. « *Le marché que nous attribuons s'élève à 600 millions d'euros*, poursuit Sandra Lagumina. *Il permettra de créer une filière d'excellence française dans un domaine à forte valeur ajoutée.* » La dirigeante insiste sur la dimension pilote du projet, « *très suivi à l'étranger, et qui pourrait ouvrir des pistes pour nos industriels* ». Pour les pouvoirs publics, la sélection par GrDF des futurs fabricants de Gazpar représente quasiment l'ultime étape avant de donner le feu vert au déploiement. Ils souhaitent s'assurer de l'intérêt industriel pour le pays tout en gardant un niveau d'investissement raisonnable pour GrDF. A l'issue des premiers tests, GrDF a constaté la validité de son nouvel outil.

« *Grâce à Gazpar, les clients seront facturés sur leur consommation réelle à l'instant "T" et non plus sur la base d'estimations, source de contestation*, souligne Sandra Lagumina. *Par ailleurs, de nombreuses opérations pourront être effectuées à distance, à commencer par la relève des compteurs.* » Quant au consommateur, il pourra suivre sa consommation en temps réel et apprendre à la moduler. Selon la Commission de régulation de l'énergie, Gazpar pourrait permettre d'économiser jusqu'à 850 millions d'euros par an. (Le Figaro économie du 21/02)



De [Guillaume WURIER](#) le 21/02/14

Mise à jour le 21/02/14

Mots clés : [justice](#) - [GDF SUEZ](#) - [gaz](#) - [ASN](#) - [Dominique Minière](#) - [Gazpar](#) - [GrDF](#) - [commission d'enquête sur la filière nucléaire](#) - [revue de presse](#) - [Alstom](#) - [grand carénage](#) - [autorité de sûreté nucléaire](#) - [DUS](#) - [prolongation du parc nucléaire français](#) - [Diesels d'Ultime Secours](#)

Derniers commentaires



Rédiger un commentaire...

[POSTER VOTRE COMMENTAIRE](#)